

Communiqué de presse de Intersyndicale Recherche-Dijon **pour la journée d'action du 28 février 2006**

<http://recherche.dijon.free.fr/> / recherche.dijon@laposte.net

Comme il veut le faire avec le CPE, le Gouvernement veut faire passer à la hussarde son « Pacte pour la Recherche » à l'Assemblée Nationale ce 28 février, en rejetant les propositions et les revendications de la communauté scientifique.

Le « Pacte pour la Recherche » c'est :

1. la précarité aggravée pour les jeunes chercheurs
2. le pilotage technocratique et opaque de la recherche publique par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et l'All (Agence de l'Innovation Industrielle)
3. la concurrence généralisée entre les organismes de recherche, les Universités, leurs équipes et leurs personnels
4. la concentration élitiste sur quelques pôles dits d'excellence, sur quelques créneaux pouvant produire des innovations rentables à court terme
5. l'attaque des droits démocratiques dans l'exercice de nos métiers et de nos missions
6. la mise en cause du lien enseignement-recherche, fondateur des formations supérieures.

Le mouvement en cours qui fait suite à la mobilisation des personnels de la recherche depuis janvier 2004, en lien avec le mouvement contre le CPE, peut et doit imposer une autre loi pour la recherche en lieu et place du « pacte pour la recherche ».

En Bourgogne, nous avons de fortes raisons d'être inquiets pour l'avenir de la recherche (notamment dans le secteur de l'agro-alimentaire) et de la formation universitaire qui sont des éléments importants du dynamisme de la région.

Dès le 28 février et dans la perspective du 7 mars, l'Intersyndicale Recherche-Dijon s'attachera à informer largement, débattre avec les collègues, les étudiants, décider ensemble des initiatives pour imposer cinq mesures immédiates :

1) Garantir des perspectives immédiates et à long terme pour la recherche publique en augmentant significativement les moyens financiers alloués aux organismes publics de recherche, afin d'accroître la dotation de base des laboratoires, en supprimant l'agence nationale de la recherche.

2) Donner confiance aux jeunes chercheurs et à tous les personnels en créant des emplois de fonctionnaires pour l'ensemble des catégories de personnels (chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs), en revalorisant les salaires afin de les rendre attractifs.

3) Favoriser les coopérations démocratiquement établies entre universités, organismes et entreprises. Les PRES (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur) sont des structures bureaucratiques de coopération, sans aucune instance démocratique. La création de ces structures « régionales », tel que le futur pôle DGER regroupant l'ENESAD et l'ENSBANA, risque de remettre en cause la cohérence scientifique définie au sein des organismes de recherche.

4) Développer la recherche dans l'enseignement supérieur.

5) Garantir une évaluation équitable des personnes, des projets et des établissements.

6) Supprimer le dictat des entreprises privées sur la recherche publique tel que le pôle de compétitivité VITAGORA.

Face au mépris du gouvernement, l'Intersyndicale Recherche-Dijon lutte pour la défense du service public de la recherche de l'enseignement supérieur et contre la précarité.